

Ecully, le 1er mars 2023

Madame Amandine DELEBARRE

SOCIETE TDV INDUSTRIES 43 rue du Bas des Bois 53012 LAVAL

ATTESTATION

L'INSTITUT FRANÇAIS DU TEXTILE ET DE L'HABILLEMENT, membre de l'Association Internationale de Recherche et d'Essai dans le domaine de l'écologie textile, atteste que la Société TDV INDUSTRIES est en cours de renouvellement pour le certificat OEKO-TEX® STANDARD 100 selon l'Annexe 4 suivant :

CQ 601/2 CLASSE II:

Ennoblissement à façon (blanchiment, teinture, apprêtage) sur tissus :

100% coton, coton/polyester, polyester/lin modacrylique/coton, aramide/para-aramide, aramide/fibres cellulosiques, modacrylique/cellulose/polyamide avec ou sans fibre antistatique (colorants cationiques, basiques, cuves, dispersés, réactifs).

Pouvant contenir des coloris fluorescents.

Pouvant être apprêtés avec un produit ignifuge et des produits biologiques actifs acceptés par OEKO-TEX®.

Pouvant subir une finition résine hydrofuge/oléofuge.

Merci de noter que la certification ne sera garantie et délivrée que si tous les échantillons répondent aux exigences de la norme OEKO-TEX® STANDARD 100.

Cette attestation ne remplace pas le certificat et n'autorise pas de communication avec le label OEKO-TEX® avant l'obtention d'un certificat valide.

L'attestation est valable 3 mois à compter de la date d'émission et ne sera pas renouvelée.

Nous vous prions de croire, Madame, en nos sincères salutations.

Richard MARTINETTI
Responsable Service Certification OEKO-TEX®

Jan hirelli